

Bulletin municipal
■ Novembre 2018 ■

BIEN VIVRE À SAINT-PAL

Siou Bian È San-Pa

Les comptoirs Sigolénois



- Enrobé à chaud noir et couleur
- Goudronnage à froid
- Pose de bordures dalles
- Canalisations - V.R.D.

Z.A. de Nolhac - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 45 45
E.mail: contact@broctr.fr



ZA L'ESTRADE - 43000 Polignac
Tél. 04 71 04 15 77
Fax 04 71 04 15 78
E.mail: contact@odtp43.fr



Restaurant - Location de salles de réceptions
Cuisine centrale privée - Séminaires

FERME DE LAVÉE
Lavée - 43200 YSSINGEAUX
Tél 04 71 59 00 00 - Fax 04 71 59 18 50
contact@fermedelavee.com



S.A.R.L. ROUSSET TP

Travaux publics et forestiers - Démolition
Espaces verts - Assainissement - Adduction d'eau - VRD

Les Tavas - 43400 Le Chambon-sur-Lignon
Tél. 04 71 59 26 44 - Port. 06 23 20 68 43
Fax 04 71 59 29 91
E.mail: j.claude.rousset@gmail.com



Auto-Ecole ROYER

PERMIS AUTO
(Boîte Mécanique et boîte automatique)
REMORQUE
MOTO
CYCLOMOTEUR
PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

FORMATION PISTE PRIVÉE
AUTO ÉCOLE RÉFÉRENCÉE
DATA DOCK

04 71 75 49 90
cer-royer@hotmail.fr

ROMS.TP

Terrassement - VRD - Enrochement
Chemin d'accès
Aménagement extérieur

Carrat Romain - 9, Montée de Barthou - 43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. : 06.37.52.21.96 - Email : roms.travauxpublics@gmail.com

GUERIN AUTO DESIGN

CARROSSERIE PEINTURE MECANIQUE

Carrosserie peinture Auto / Moto
Mécanique auto
Montage pneus

Chemin du cimetière
43620 Saint Pal De Mons

04/71/66/71/88
guerin.autodesign@orange.fr



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

.....p.4-5

VIE MUNICIPALE

• Travaux réalisés

- Reprise et fin des travaux de réfection de la toiture de la Chapelle Saint-Julien.....p.6
- Aménagement du parc communal.....p.7
- Les résidents de la maison de retraite ne sont pas oubliés.....p.8
- Aménagement du bourg - tranche 1.....p.8
- Les travaux à Jourdy.....p.9

• Travaux en cours

- Point sur l'aménagement du bourg.....p.10

• Finances

- Les budgets gérés.....p.11
- Les taxes prélevées.....p.11
- Le budget assainissement.....p.11
- Le budget Espace de santé.....p.12
- Le budget Personnel.....p.12
- La dette.....p.12

• Personnel

- En Mairie, les services administratifs.....p.13

• Fêtes et animations

- La vogue.....p.14-15
- Interfolk.....p.16
- Groupe vocal Mouvance.....p.17
- Fête de la Musique.....p.17

• À la médiathèque

- Franc succès pour le concert de la médiathèque.. p.18
- Exposition «Les fruits du désherbage».....p.18
- Exposition Marie-Jo Bonneville.....p.18

PATRIMOINE

- Action pour la protection de l'environnement.....p.19
- D'où vient le mot Orcines?.....p.19

INFOS UTILES

• Des manifestations à ne pas manquer

- Le centenaire de la fin de la Grande Guerre.....p.20
- La fête du Trad à Saint-Pal.....p.20
- Le marché de Noël.....p.21
- Une seconde kinép.21

• Orange.....p.22

• Infos en vrac.....p.23

• Récupération des Ordures Ménagères.p.23

ENTREPRISES

- Buzzino entreprise.....p.24
- Entreprise TP Giraudp.25
- Entreprise Élagage Velayp.26
- Le Bistrot de la Place.....p.27

ÉCOLES

- École Marcel Aymé.....p.28
- École Saint-Joseph, une Éco-École.....p.29

ASSOCIATIONS

- Cultures et Loisirs - Expo Arts plastiques.....p.30
- Le Don du Sang.....p.30
- Les Anciens d'Afrique du Nord.....p.31
- ADMR - Concert François-Jean Simon.....p.31
- La Vigilante Foot - Remise de maillots.....p.32
- Comité des Fêtesp.32
- L'association des commerçants.....p.33

ÉTAT CIVILp.34-35

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Pal-de-Mons

Directeur de publication et principal rédacteur : Jean-François CONVERS

Membres de la commission : Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Christian GOUY, Denise LARDON, Sonia MARTELLINO, Patrice MOUNIER, Patrick RIFFARD, Valérie SOUVIGNET

Conception et impression : Déposé par Éole - 43 200 Grazac -

www.eole-imprimerie.com



Dépôt légal : À parution. Reproduction même partielle interdite.
L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

Stéphane MARTORELL

PLATRIER - PEINTRE
NEUF ET RENOVATION

06.50.12.20.51

DEVIS SUR DEMANDE

7 lot Espinasse 43620 St Pal de Mons
martorell.stephane@laposte.net



ÉDITO DU MAIRE



Chères Amies,
Chers Amis,

L'ampleur de l'épisode neigeux qui nous a surpris en cette fin du mois d'Octobre, est pour moi l'occasion de remercier nos Services Techniques et l'ensemble des Entrepreneurs (Agriculteurs, Entreprises de Travaux Publics...) auxquels nous faisons appel pour leur prêter main forte quand c'est nécessaire afin d'assurer le meilleur service de déneigement à nos concitoyens. Il me paraît important de souligner l'investissement dont ils ont fait preuve afin d'assurer à toute heure du jour et de la nuit le nettoyage de nos Voiries Communales. Certes, tout n'est simple et tout le monde ne peut pas être déneigé au plus tôt, mais il faut aussi prendre en considération la difficulté qui est la leur d'intervenir, lorsqu'ils trouvent, au milieu de leur passage, des arbres issus de nos Forêts ou de nos haies respectives. Le poids de cette

neige a considérablement fragilisé les arbres ou les végétaux encore habillés de leurs feuilles. Afin d'améliorer cette situation, nous allons demander à chaque propriétaire de respecter le domaine public et les distances imposées par la Loi. Pour ceux qui se soustrairaient à cette obligation, les travaux seraient effectués par une Entreprise agréée, entraînant l'émission d'un titre par la Direction Générale des Finances Publiques, à régler directement auprès de l'Administration fiscale. Par souci de civisme, il est demandé également à chacun de veiller au dégagement de son pas de porte.

Riverains, Commerçants, Habitants de Saint-Pal : MERCI de votre patience et de votre compréhension au regard du chantier, et *Quel Chantier!*, entrepris afin de redonner à notre Centre-Bourg son cachet initial et sa beauté granitique. Finies les antennes disgracieuses, terminés les fils entrecoupés et entremêlés, adieu les trottoirs étroits et inaccessibles... Bienvenue dans un nouvel Espace partagé où le Piéton prioritaire pourra déambuler au milieu des véhicules à moteur, limités pour ce faire dans leur vitesse. Malgré son lot de surprises auquel n'échappent aucuns travaux de cette importance, l'Entreprise de Travaux Publics Rousset a conduit un travail remarquable. En un mois, réussir la prouesse de traverser notre Grande Rue est un exploit. Merci à Jean-Claude et Anthony Rousset, Nicolas Chaudier et Emmanuel Franc, pour les efforts déployés et la diplomatie avec laquelle ils ont su traverser la Rue et assurer les raccordements des différents réseaux. En effet, sous la chaussée, on a pu découvrir d'anciennes canalisations, des «toits» ou des ouvrages bétonnés non identifiés. Naturellement, il était convenu de vérifier s'ils ont encore un intérêt ou tout simplement sont-ils le fruit de connexions anciennes, devenues obsolètes. C'est une véritable toile d'araignée sous nos pieds que l'on a du mal à imaginer.

Sur le plan de La Communauté de Communes «Les Marches du Velay Rochebaron», l'aventure communautaire se poursuit avec des champs de compétences étendus et élargis : après la Collecte

des Ordures Ménagères, la politique en matière d'Enfance - Jeunesse (Crèche, Centre de Loisirs Sans Hébergement, Relais d'Assistants Maternelles), c'est aujourd'hui au tour des Zones d'Activités Économiques de devenir une compétence Intercommunale. Une politique financière et fiscale se prépare également afin de mieux appréhender les désengagements successifs de l'État et la nécessaire harmonisation qui doit-être **marquée du sceau de la mutualisation**. Nous nous y préparons, y compris sur le plan communal, et même si nous n'avons pas touché le taux de la Taxe d'Habitation, nous avons anticipé le niveau de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties car notre Commune a l'un des taux les plus bas, non seulement de la même strate de Collectivités, mais aussi de notre ensemble Intercommunal. Préparer l'Avenir, c'est aussi anticiper les enjeux d'un Pacte Financier et Fiscal en cours de construction pour lequel notre Commune doit pouvoir s'inscrire avec une ambition optimale. La logique de l'Intercommunalité à six Communes, ne peut-être la même aujourd'hui à quatorze, mais **la solidarité** entre ces mêmes Communes doit prévaloir sur une volonté manifeste de forcer une notion de Centralité qui ne rime pas nécessairement avec Solidarité.

Un an après l'incendie dramatique qui avait complètement détruit l'outil de production de l'Établissement SIGOPLAST, la renaissance

de ce site Industriel innovant et en développement redonne l'espoir fondé autour de la volonté, de l'engagement du Chef d'Entreprise, et de celles et ceux qui y ont cru en se mobilisant pour cette société familiale. C'est une belle image de notre Plateau et de son enracinement au cœur de notre Communauté Humaine. Merci d'avoir porté ce témoignage pour l'avenir, mais aussi pour celles et ceux qui vivent des moments difficiles de découragement ou de souffrances. Nous devons être attentifs à leur situation et savoir tendre la main afin d'adoucir leurs détresses. Enfin, MERCI à nos Équipes sportives qui portent haut les couleurs de notre Commune en insufflant un esprit de Bien Vivre Ensemble, à l'image de nos Footballeurs qui

se sont distingués à plusieurs reprises cette année : accession au niveau supérieur, Coupe de La Haute-Loire et Coupe Régis Fay... À travers eux, que tous les Bénévoles de nos Associations soient remerciés pour leur indéfectible investissement et le travail permanent qu'ils effectuent tout au long de l'année. Sans eux, la richesse de notre lien social ne pourrait se maintenir et se développer.

Gardons Ensemble cette capacité à avancer et à contribuer à ce qui fait la richesse de notre Commune et de son attractivité car elle porte en elle les germes d'une terre accueillante, ouverte et empreinte de cette sensibilité qui fonde notre ruralité et notre vitalité.

Comme le disait Vère Tereza
" La Vie est un défi à relever,
Un Bonheur à mériter,
Une Aventure à tenter."

Votre Maire
Patrick RIFFARD

Travaux réalisés

Reprise et fin des travaux de réfection de la toiture de la Chapelle Saint-Julien

Glenn Michelland de l'entreprise 1, 2, Toit a repris les travaux de réfection de la toiture de l'édifice début juillet. Ce chantier, en effet, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'entreprise et de la commune, avait été interrompu l'été dernier.

Voligeage en bois de mélèze, pose d'un pare pluie respirant, pose et fixation des tuiles, divers travaux complexes d'étanchéification et colmatage des fissures ... ont constitué des travaux qui ont demandé beaucoup de patience et de minutie.

La cloche, emmenée sur le chantier en tracteur étroit par un bénévole, a été replacée dans le clocheton à la force des bras. Elle sonne avec un beau timbre. Sachez que le mouton ancien (cette aile en bois à laquelle est accrochée la cloche) a été remplacé par un neuf, la cloche décapée, lustrée grâce au travail et à la générosité d'un habitant de la commune.

Ne manque, à ce jour, que la pose de quelques tuiles spéciales, fabriquées à la demande, « biseautées » pour dessiner la forme d'une coquille Saint Jacques, rehaussant ainsi l'originalité de l'édifice.



Charpente après travaux



Le transport de la cloche



Travaux sur toiture



L'installation de la cloche

Travaux réalisés

Aménagement du Parc Communal

Le parc Sarrand a déjà bien changé.

En mai, en effet, durant une semaine, dans le cadre d'un « stage tutoré », 21 élèves de Première « Aménagement paysager » du Lycée G. Sand d'Yssingeaux ont travaillé dans cet espace. Ils ont débroussaillé, élagué, consolidé la charpente fragile de certains arbres fruitiers, planté des arbustes d'ornement, délimité des sentiers de promenade, installé une scénette pour des spectacles tranquilles de plein air. Un artisan paysager, Antoine Collard, est venu, par la suite, compléter le travail sur les arbres d'ornement. C'était une première étape du projet qui doit permettre aux habitants de Saint Pal de profiter des lieux et loisirs qui seront proposés dans cet espace.

Une deuxième étape, réalisée fin septembre, a permis, dans le cadre d'un deuxième « stage tutoré », avec les élèves de CAP 2 « Jardiniers paysagistes », et dans la partie haute du parc, la création d'un sentier de flânerie, l'aménagement d'aires de repos et d'observation et d'un jardinet, l'implantation d'une pelouse.

Nous nous interrogeons sur les possibilités et les moyens de rendre cet espace accessible aux personnes à mobilité très réduite.

L'usage du parc sera réglementé.

Il sera accessible au public une fois toutes les opérations d'aménagement, d'accessibilité et de sécurisation réalisées.



Désouchage à la rogneuse



Habillage du sentier



Après l'effort...



Plantation et paillage

VIE MUNICIPALE

Travaux réalisés

Les résidents de la Maison de retraite ne sont pas oubliés

Une rampe d'accès en béton désactivé a été installée au bas du bâtiment, côté Cure, au pied du muret de protection construit par l'entreprise Buzzino. Les chariots peuvent y être poussés directement depuis l'intérieur de la maison. Un store extérieur sur pieds double pente y a été installé pour protéger du soleil les résidents et personnels soignants. À l'intérieur de la salle polyvalente, a été aménagée une « cuisine thérapeutique » destinée à permettre aux pensionnaires de cuisiner pour conserver, de cette façon, leur agilité d'esprit et leur habileté manuelle.

Ces aménagements répondent à la demande des résidents et soignants relayée par le Conseil de la Vie Sociale de l'établissement et validée par son Conseil d'Administration. La Commune, propriétaire des lieux a financé les travaux d'installation de la rampe ; la Maison de retraite la cuisine et le store.



La terrasse de la Maison de retraite

Aménagement du Bourg – Tranche 1 - Montée de Barthou

Les subventions obtenues, l'appel d'offres lancé, les matériaux choisis, les travaux pouvaient démarrer. C'est l'entreprise ODTP qui a été retenue. Les travaux se sont succédés dans l'ordre prévu et dans les délais proposés. D'abord, avant les congés, mise en place d'un trottoir piétonnier nouveau, en béton désactivé et d'une largeur répondant aux normes de circulation actuelles, du bas de la montée jusqu'à la maison ex Cheynet et, de l'autre côté de la chaussée, installation d'un caniveau. Après les congés, travail identique (trottoir et caniveau) dans le haut de la montée, de la maison Peyrard à celle Ruivo et au pied de l'Ecole Saint Joseph. L'entreprise Eurovia choisie par le Département pouvait ensuite réaliser la chaussée roulante.

Des passages protégés pour aller d'un trottoir à l'autre seront installés plus tard. Un sens de circulation routière alternée sera mis en place dans le haut de la rue (avec priorité aux véhicules qui montent).



Pose des caniveaux

Travaux réalisés

Les travaux à Jourdy



La fibre ayant été mise en souterrain, les pylônes et poteaux des fils électriques et de téléphone déterrés, rien ne s'opposait plus à ce que la chaussée soit refaite. C'est l'entreprise BROCC qui avait obtenu le marché au terme de la procédure d'appel d'offres pour un montant estimatif de 98.472 euros H.T. Une dotation d'Équipement des Territoires ruraux au titre de l'année 2017 a été obtenue pour ce Projet d'Aménagement d'un montant de 17 365 €.

Son travail a commencé par la mise en place de l'évacuation des eaux pluviales et de source du flanc sud du hameau, très abondantes sur ce secteur, vers un ruisseau qui, depuis très longtemps déjà, servait à en capter une partie. Elle a, en même temps, commencé à rogner le sol de la chaussée existante, à dégager les plaques d'accès au contrôle des eaux, pour pouvoir installer la couverture d'enrobé finale. La pose de ce matériau sur un lit de gravier est terminée.

Ceux des riverains qui profitent de la présence de l'entreprise pour faire aménager une parcelle privée (une cour, par exemple) le font à leurs frais.



Pose de l'enrobé

Point sur l'Aménagement du Bourg, 2ème phase des travaux, fin octobre 2018



Les travaux dans le sous-sol de la Rue Centrale ont pris moins de temps que prévu. En effet, le climat aidant, l'Entreprise Rousset a exécuté les travaux de creusement de la chaussée et d'enfouissement des réseaux avec efficacité, diligence et souci de ne gêner que le strict nécessaire. Les commerçants ont donc été satisfaits des divers aménagements d'accès mis en place pour leurs clients. Les riverains n'ont pas souffert de coupures d'eau imprévues. Le Syndicat des Eaux et d'Énergies ont travaillé en concertation avec la Mairie et l'Entreprise. Les gestionnaires des réseaux de gaz et de télécommunications, eux, ne se sont pas engagés dans la même démarche de coordination.

Il peut donc, malgré tout, être envisagé de donner une suite immédiate à cette phase de travaux par d'autres les complétant et les prolongeant. Ainsi, pour profiter de la présence des engins et du temps (s'il reste favorable), le Syndicat des Eaux remplacera, Place de l'Église (entre la Rue Centrale et la Maison de Santé), sa canalisation actuelle d'Eau Potable devenue insuffisante. La Mairie captera les Eaux Usées des toilettes publiques, et préparera le captage ultérieur de celles de l'espace Poste-Vival et des Eaux de Pluie et Usées

des versants nord (côté anciens jardins potagers) des maisons situées côté droit de la Rue Saint Régis. Puis le Syndicat d'Énergies mettra dans le sol les lignes aériennes situés dans le haut de la voie Chemin de la Rivoire.

Les travaux terminés, la Rue Centrale sera rendue à la circulation, avec un revêtement provisoire, jusqu'à la période de reprise des travaux de surface définitifs, en 2019.

Le projet de rénovation du centre bourg comprend la création de places de stationnement en zone bleue sur la Place Saint Marc et sur la Place de l'Église.

Et donc, la fin du stationnement de voitures tampons ou de longue durée (plus de 1h30).

Et également, la nécessité pour les riverains d'utiliser les parkings de périphérie (derrière le Vival et la Mairie, Entrée du Lotissement des Jardins, Près du cimetière, Chemin de la Rivoire). Cela, tout particulièrement, afin de réserver la place aux usagers de la Maison de Santé et des commerces locaux pour des stationnements de courte durée...

Un contrôle de gendarmerie sera effectué afin de faciliter la mise en oeuvre de cette modification d'usage importante.



Rue Centrale

Points de repère sur les Budgets Communaux

1 - Les Budgets

Lors de la Séance du Conseil Municipal du 10 Avril 2018, il a été procédé à l'adoption des Comptes de Gestion 2017, ainsi que des Comptes Administratifs 2017 et le Budget Primitif 2018. La Commune gère trois Budgets : le Budget Principal, le Budget Assainissement et l'Espace de Santé. Le Centre Communal d'Action Sociale a son propre Budget qui a été voté, lui, en Mars 2018. Il y a quelques années, il a été mis fin à la régie des Transports Scolaires qui est désormais une compétence du Conseil Régional, mais cependant délégué au Conseil Départemental qui en est l'organisateur principal. Les Communes, quant à elles, restent organisateur secondaire de ce transport scolaire, à la fois pour les Écoles Primaires, les Collèges et Lycées. La délégation de cette compétence par le Département aux Communes trouve son expression dans le Budget Principal de la Commune.

S'agissant du service des Pompes Funèbres, il n'est plus assuré par la Commune compte-tenu des contraintes réglementaires, liées à l'habilitation de nos Services Techniques et des conditions imposées par la législation : normes d'hygiène et de sécurité, charges de travail supplémentaire, nécessité de recourir à des opérateurs de Pompes Funèbres multipliant les interventions et facilitant la tâche des Familles. Naturellement, La Mairie assure la bonne coordination dans le cadre de la gestion informatisée des concessions au Cimetière et de son répertoire personnalisé. Si vous avez des interrogations sur votre concession, n'hésitez pas à vous rapprocher des Services de la Mairie

2 - Les taxes prélevées

Les taux votés s'élèvent à présent à :

- Taxe d'Habitation : 8,93 % ;
- Taxe Foncière Bâti : 12,50 % ;
- Taxe Foncière Non Bâti : 61, 53 %.

Le taux de la Taxe Foncière sur le Bâti a été légèrement augmenté compte-tenu de la faible imposition sur notre Commune et du risque d'augmentation future par l'Intercommunalité lorsqu'elle devra mettre en concordance les différents taux sur l'ensemble des Communes constituant La Communauté de Communes « Les Marches du Velay - Rochebaron ». La préparation d'un **Pacte Financier et Fiscal, et de Solidarité** à l'échelle Intercommunale pourrait priver La Commune d'une source de financement importante si l'on n'essaie pas de préparer une harmonisation cohérente. Beaucoup d'incertitudes demeurent sur le remplacement de la Taxe d'Habitation et sa compensation à l'euro près. La dynamique des Bases d'Imposition, comme l'augmentation de la population ne seront, quant à elles, pas compensées.

3 - Le Budget Assainissement

Le Budget Assainissement est un Budget où l'investissement a prédominé depuis ces dernières années. C'est un service important pour la population, qui permet notamment aux deux tiers des foyers d'avoir leurs Eaux Usées traitées avec la création des installations d'Épurations de Farnet et des Crozes, à la suite des unités de traitement de Jourdy, du Pont des Oeufs et de la Zone Industrielle des Pins.

L'installation d'un Assainissement Non Collectif est sensiblement plus élevée que le raccordement au réseau Communal. Aujourd'hui, avant un transfert de compétence imposé par La Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la Commune a encore le pouvoir

Finances

de déterminer les travaux et les taux de branchement. Qu'en sera-t-il lorsque La Commune n'aura plus cette compétence, à savoir les zones privilégiées pour ces opérations d'extension de réseau et les taux imposés ? Le Budget Assainissement nécessite un emprunt supplémentaire afin d'assurer le financement de l'Assainissement uniquement par le Budget Assainissement, sans prélèvement sur le Budget Principal. De cette façon, le Budget Assainissement est assuré exclusivement par ceux qui en bénéficient.

4 - Le Budget Espace de Santé

Pour l'Espace de Santé, son Budget s'équilibre en partie par la provision des loyers demandés aux Professionnels de Santé. À ce titre, il est indispensable, que tous les cabinets soient occupés. La Commune ne ménage pas ses efforts pour accueillir de nouveaux Professionnels de Santé. **D'ailleurs, si parmi vous, lecteurs, il en est qui connaissent un praticien qu'une installation à Saint-Pal intéresserait, qu'ils lui conseillent de se faire connaître en Mairie.**

La Commune n'a aucune charge de fonctionnement mais elle s'acquitte des dépenses d'investissement utiles à la patientèle et aux professionnels.

5 - Le Budget Personnel

Les dépenses consacrées en personnel sont en hausse, compte-tenu de l'importance accrue du nombre d'élèves à recevoir à la Cantine, à l'encadrement scolaire au sein de notre École Publique de Lichemialle « Marcel Aymé ». De plus, les Contrats aidés sont terminés et ceux qui les remplacent sont conditionnés par des participations à des formations peu adaptées aux emplois proposés dans une Commune de notre taille.

Sachez que sur notre Commune, nous disposons du strict nécessaire à l'accomplissement des tâches utiles aux Services de la population, à la fois en moyens humains ou matériels.

6 - La dette

L'état de la dette est, aujourd'hui, en constante diminution.



Personnel

En Mairie, Services Administratifs



Pour répondre à la double préoccupation de la Municipalité de toujours mieux gérer les affaires de la Commune qui s'étendent et se complexifient et de vous offrir un accueil de qualité, les Services Administratifs ont été étoffés et réorganisés. Voici, sans entrer dans les détails, comment ils fonctionnent :

Marie-Claire BOIS,

recrutée en mars dernier, a en charge la comptabilité et les ressources humaines.

Élodie TEYSSIER

a la responsabilité de l'accueil. Elle est en charge de l'État Civil, de l'Urbanisme et d'une manière générale de toutes les questions relatives aux services à la population.

Claire Jardy

est la Directrice Générale des Services.

Camille CHOMARAT,

une étudiante, intervient pendant les vacances et assure l'accueil de la Mairie.

À propos de la parution du bulletin

Nous avons appris début septembre seulement que la Société ACL qui réalisait, jusque là, la mise en page du bulletin et commandait son impression avait été placée sous mandat de justice. Il nous a donc fallu chercher un nouveau prestataire pour la confection de ce bulletin et trouver une solution pour pouvoir diffuser les encarts publicitaires de ceux d'entre vous qui en avaient acheté à ACL. Paraissent donc, sur ce bulletin, les encarts de ceux qui, comme nous leur avons demandé de le faire, nous ont fait parvenir leur carte de visite avant la mise sous presse de l'ouvrage. D'autres pourront paraître dans les numéros d'avril/mai et d'octobre/novembre 2019.

VIE MUNICIPALE

Fêtes et animations



Les bébés



Les 10 ans



Les 18 ans



Les 20 ans



Les 30 ans

LA VOGUE



Les 40 ans



Les 50 ans



Les 60 ans



Les 70 ans



Les 80 ans



VIE MUNICIPALE

Fêtes et animations

Interfolk

Le 22 juillet à Saint Pal de Mons, dans le cadre du Festival **Interfolk** des musiques et danses folkloriques, se produisait une troupe du **Népal**.

Les costumes étaient colorés, les gestes, selon la fonction de la danse, légers, gracieux ou plus pesants, plus caricaturaux. La musique, jouée à l'harmonium à soufflet, à la vièle à archet, au hautbois et tambourins, entraînante. On a pu distinguer, parmi celles exécutées, des musiques et danses à caractère rituel : une danse mettant en scène un personnage féminin de la

mythologie hindouiste, une autre montrant un chaman soignant un malade ; et d'autres à caractère plus festif ; une danse de mariage où l'on boit beaucoup, une danse avec un masque grimaçant poursuivant un individu et même une danse de guerriers munis d'un sabre et d'un bouclier.

On reconnaissait dans ce folklore des ressemblances avec ceux de l'Inde et du Tibet, notamment pour les timbres des instruments, les costumes et les personnages mis en scène.



Fêtes et animations

Groupe vocal Mouvance

Il a présenté à Saint Pal de Mons, le dimanche 29 avril, 15 heures, à la Salle des Fêtes, son spectacle

SOUS LE CIEL DE PARIS.

Ce spectacle, organisé par la Commune, était composé de 13 chansons, dont des airs bien connus tels que « *La Romance de Paris* », « *Ménilmontant* », ou encore « *Sous le ciel de Paris* », « *Le petit bal perdu* ».

Il présentait le Paris d'après-guerre dans une mise en scène costumée qui accentuait l'émotion exprimée par les chants. C'était du chant en mouvement.

Fête de la Musique

Fête de la Musique du 16 juin, coorganisée par la Mairie et l'association des Commerçants, animée en soirée par deux groupes de musiciens.



Concert Mouvance 29 avril



Les Galopintos



Mouss et Issouf

À la médiathèque

Franc succès pour le concert de la Médiathèque

Le vendredi soir, 2 mars 2018, quelque quatre vingts personnes ont chanté, dansé, applaudi aux morceaux de musique traditionnelle joués par le groupe «Passe ton morceau» et aux chansons interprétées par le groupe «2Cé3B».



Passe ton morceau

Exposition «Les fruits du desherbage»

Une très intéressante exposition a été présentée dans la salle d'accueil et de lecture de la Médiathèque du 2 au 23 mai. On a pu y admirer des créations étonnantes, ingénieuses, à partir de feuilles de papier. Des pages de livres pliées et assemblées de façon à représenter des objets de la réalité: un moulin, un porc-épic et même un livre aux pages ouvertes et repliées sur elles mêmes... Superbes et utiles pour décorer une table, un guéridon, pour être exposées dans une vitrine de curiosités. Un beau destin pour des choses qui auraient pu finir à la déchetterie!

La créatrice, bénévole gaie et dynamique à la Médiathèque, ne voulait pas être nommée. Disons, tout de même, que c'est une certaine Annie S.



La composition



Le manège

Exposition Marie-Jo Bonneville

À la Médiathèque, en octobre, Marie-Jo Bonneville a présenté une série de tableaux sur toile acrylique, qui expriment joie et bonheur de vivre. Nul besoin de savoirs savants pour en profiter. Les motifs sont bien dessinés, facilement identifiables et les couleurs, en particulier le rouge sang et le jaune feuille d'automne, superbes.



Le jour du vernissage



Une fête de couleurs

Action pour la protection de l'environnement

L'École Saint Joseph, très active dans ce domaine et qui, d'ailleurs, a gagné le label «Éco École», s'est mobilisée, une fois de plus, ce vendredi 28 septembre. Les élèves, encadrés par leurs enseignantes et des parents volontaires, ont, en effet, participé activement et joyeusement à la Journée «Nettoyons la nature». Revêtus de leur chasuble, ils sont partis à la chasse des débris et en ont rempli plusieurs grands sacs en plastique. Pour les remercier, un goûter écologique et bucolique leur a été offert dans le Parc Communal, situé derrière la Mairie et dont des élèves du Lycée Agricole d'Yssingeaux avaient, du 24 au 28 septembre, continué l'aménagement.



Prêts à s'envoler



Des élèves heureux

D'où vient le mot Orcines (Orsinas en 1217)?

D'après l'ouvrage « La toponymie nord occitane » (B. et J. J. Fénéié, Editions du Sud Ouest) : ce mot désignerait un nom de personne, un certain Ursinus (+ suffixe -as pour marquer l'idée de propriété) ayant possédé une terre ou un domaine à l'endroit du hameau actuel.

Pour le linguiste local : Jean-Yves Rideau («Géographie paysanne», éd. Association La Retourade), ce serait le vent de l'ours, le vent du nord : la Petite Ourse comprenant l'étoile Polaire, une constellation boréale (du nord). Donc, un endroit exposé au vent du nord.

INFOS UTILES

Des manifestations à ne pas manquer

1 - Le Centenaire de la fin de la Grande Guerre

La Médiathèque participe à la commémoration de l'événement

Du 31 octobre au 21 novembre	EXPOSITION de l'ONACVG 43 « La Grande Guerre en Haute-Loire »
Vendredi 9 Novembre - 20h00	CAUSERIE et PRÉSENTATION du LIVRE : « 1918 Saint-Pal-de-Mons la fin du cauchemar » par Daniel DURAND
Vendredi 16 Novembre - 20h00	PAROLES DE POILUS Lecture par la compagnie de Saint-Pal-de-Mons « D'un mot à l'autre » de lettres et carnets écrits par les soldats au front.

Renseignements : 04 71 75 00 88 / saintpal.centreculturel@orange.fr

Les cérémonies de la commémoration avec le défilé jusqu'au Monument aux Morts revêtiront une allure nouvelle et plus solennelle.

2 - La Fête du Trad à Saint-Pal

Samedi 17 novembre 2018, Culture et Loisirs et les Cigales Vellaves organisent en partenariat avec le CDMDT (Comité Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles) une fête du trad avec des stages chant, musique et danse l'après-midi et un grand bal à 20h30, à la salle des fêtes.

14h00 : STAGES MUSIQUE ET DANSE	Stage de chant traditionnel, animé par "les Cigales vellaves" Horaires : 14h/16h30, Tarif: 10€
	Stage musique d'ensemble "Moment éphémère collectif " animé par Marie Monnier (accordéon diatonique). Ouvert à tous les musiciens possédant une bonne autonomie avec leur instrument, tous les instruments sont les bienvenus. Horaires: 14h/17h, Tarif: 20€
	Stage d'initiation aux danses traditionnelles animé par Perrine Liogier. Ouvert à tous. Horaires : 17h/18h30, Tarif: 5€ Lieu du stage : Salle socio-culturelle au gymnase. Inscriptions et règlement sur place, le jour du stage
20H30 : BAL TRAD à la salle des fêtes de Saint-Pal	avec les Cigales vellaves, Les folks furieuses et un Inter-plateau assuré par le collectif local "Passe ton morceau. Tarifs : 10/8€ (adhérents CDMDT, Culture et Loisirs, Cigales), gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

**Renseignements et inscriptions : CDMDT43 <https://cdmdt43.com/>
Tel : 04 71 02 92 53**

Des manifestations à ne pas manquer

3 - Marché de Noël

L'association des Commerçants de Saint-Pal organise un Marché de Noël le Samedi 8 décembre (après-midi) et le dimanche 9 (tout le jour). C'est là qu'il faut faire ses courses en prévision de la Noël. Vente de produits divers et animations vous y attendront sur la place de l'Église et dans les salles communales.

Contactez l'association
au 04 71 66 43 89
ou
au 06 37 44 72 88
ou vous adresser
au Vival
ou
au Café Convers



VENTE À EMPORTER

GALETTES BRETONNES & CREPES SUCRÉES

LUNDI MIDI :

PARKING DU VANDB A RATARIEUX
(EN DESSOUS DE DARTY)

LUNDI SOIR :

PARKING DE BARTOU A SAINT PAL DE MONS

MARDI MIDI :

ZI LES PINS A SAINT PAL DE MONS
(STATION DE LAVAGE CITROËN)

MERCREDI SOIR :

PLACE DE LA GARE A PONT SALOMON

JEUDI SOIR :

PLACE RIST A FRAISSES

VENDREDI SOIR :

PLACE FOCH A SAINT DIDIER EN VELAY

FACEBOOK : KAR BREIZH - FOOD TRUCK

**Site : <http://karbreizh.wixsite.com/karbreizh>
06-58-39-93-71**

Une seconde kiné à la Maison Médicale



Vous la connaissez déjà sans doute, puisqu'elle exerce ici depuis deux ans. Dès la fin de ses études et après avoir obtenu son diplôme de masseur-kinésithérapeute, elle a rejoint Madame Carine Chausinand. À elles deux, elles peuvent soulager bien de ces maux qui gâchent la vie tels les problèmes rhumatismaux, traumatologiques, orthopédiques et neurologiques. Elles peuvent, bien évidemment, prévenir des récurrences de ces souffrances, mais également vous aider à réussir votre rééducation.

Émilie Digonet pratique une kinésithérapie traditionnelle. Elle apprécie le fait de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Et aussi, d'exercer sa profession dans des salles bien équipées et dans un cadre très agréable.

Pour vous proposer leurs soins, vous trouverez toujours l'une ou l'autre des deux thérapeutes du lundi au vendredi et de 8h00 à 19h00.
Les rendez-vous se prennent au 04 71 56 45 47

INFOS UTILES

Orange

 **Peut être affiché en Mairie sur les panneaux publics**



Vous constatez une dégradation sur le réseau câble décroché, poteau cassé ou arraché (merci d'indiquer le numéro de poteau), effondrement de génie civil, armoire téléphonique ouverte, plaque sur la chaussée endommagée, câble coupé lors d'un chantier	3900 dommages-reseaux.orange.fr	En cas d'incident touchant à la sécurité publique et nécessitant une intervention, contactez les autorités locales (Gendarmerie ou Police), en dehors des heures ouvrables
Vous souhaitez raccorder votre maison	0810 009 849 ou maison.neuve@orange-business.fr	(service 0,06 €/mn + prix appel)
Votre ligne est défectueuse	3900 ou dommages-reseaux.orange.fr 3901 1017	Pour un particulier Pour un professionnel Pour une entreprise
Vous avez besoin d'une assistance internet	3900 ou service24.orange.fr 3901 ou orangepro.fr	Pour un particulier Pour un professionnel
Vous souhaitez des informations commerciales (offres, facturation de recouvrement...)	3900 ou orange.fr 3901 ou orangepro.fr 0800 842 842 ou orange-business.com	Pour un particulier Pour un professionnel Pour une entreprise
Vous avez des questions liées au mobile (SAV, informations commerciales, ...)	3900 ou orange.fr 706 0825 000 706	Pour un particulier Pour un professionnel /entreprise Depuis un mobile Orange Depuis un téléphone fixe
Renseignements téléphoniques	118 712 ou 118 712.fr	

Les applications mobiles à votre service



Délégation Régionale Auvergne
Place Salford, 63962 Clermont-Ferrand cedex 9

août 2017

Infos en vrac

En cas de problèmes liés à l'alimentation en Eau Potable (coupure, qualité de l'eau ...), s'adresser exclusivement au service qui gère ce produit :

Syndicat des Eaux Loire Lignon
(19, Route de Monistrol à Sainte -Sigolène),
Urgences 24h x 24 : **04 71 66 62 11**
(numéro figurant sur la Facture eau et assainissement).

La collecte des déchets verts

Cette année, pour aider une partie de la population à gérer le produit de la tonte des pelouses, du désherbage des jardins et de l'élagage des arbres et arbustes, les Services Techniques ont mis une benne à disposition. Étaient concernés le hameau de Lichemaille et les lotissements situés entre La Pouyat et le Bourg et ceux se trouvant entre Les Espinasses et Pontonnet.

Réglementation de la circulation à l'entrée/sortie nord du Bourg

De nouveaux panneaux vont très prochainement être installés au carrefour entre la Montée de Barthou, la Rue du 19 mars 1962 et la Rue centrale. Ils serviront à indiquer, avec précision et de façon contraignante, aux conducteurs de véhicules à moteur et cyclistes, les règles de circulation dans ce carrefour réaménagé pour assurer la sécurité des déplacements des piétons.

Quoi faire de ma cuve à fuel?

Vous ne vous servez plus de votre vieille cuve à fuel en ferraille, enterrée quelque part chez vous. Et vous voulez l'immobiliser. Ne la remplissez pas d'eau mais de sable !

Récupération des Ordures Ménagères

Le Syndicat Mixte Pour le Tri et le Traitement des Ordures Ménagères de la Communauté des Communes a installé au début de l'été, au pied nord-est du Bâtiment des Services Techniques, un **point de collecte de 4 colonnes/poubelles enterrées (de 5 m³ chacune)**. Elles serviront à la dépose des ordures ménagères des gens vivant à Barthou même, dans le Bourg, au Bouchat, au Grand Chemin et aux parents qui viennent déposer ou récupérer leurs enfants pour le ramassage scolaire. Trois d'entre elles serviront à recueillir des produits recyclables: l'une les **cartons d'emballage** ; une autre les **bouteilles, pots et bocaux en verre** ; une troisième le **papier** (magazines, journaux, livres, prospectus), les **bouteilles et flacons en plastique**, les **briques alimentaires**, les **cannettes en alu** (contenu des ex poubelles à couvercle jaune). Et une quatrième pour tout ce qui n'est pas recyclable, les Ordures Ménagères Résiduelles (contenu des ex poubelles à couvercle vert sombre).



Elles seront mises en service par la Communauté de Communes de façon progressive, en même temps que dans les autres communes de la Communauté de Communes. Dans le futur, d'autres points de collecte avec colonnes enterrées seront installés sur la commune (bourg et hameaux).

ENTREPRISES

Buzzino entreprise

L'entreprise Buzzino est installée à Saint Pal de Mons, aux Saints Martin. René Buzzino est artisan maçon. Il crée son entreprise en 2005. En 2012, son fils Tommy y prépare son CAP, puis son BP.

Depuis ils travaillent ensemble. Leur activité se décline à égale proportion autour de la rénovation de bâtiments anciens, de la réalisation de constructions neuves, d'aménagement de terrasses, de piscines, du travail de la pierre et autres travaux de maçonnerie.

Il emploie parfois des gens en CDD et prendrait éventuellement un apprenti.



René Buzzino
04 71 66 47 60
06 33 87 55 93

Entreprise Travaux Publics GIRAUD

Cette entreprise a été créée par Sébastien GIRAUD en avril 2004. C'est après avoir travaillé, pendant quatre ans, dans l'entreprise Moulin de Trevas, où il conduisait des engins de Travaux Publics, que Monsieur Giraud a décidé de « se mettre à son compte », de créer sa « petite entreprise ». Elle est installée au Bouchat.

Sébastien Giraud effectue du terrassement : création d'une plate forme préalable à la construction d'une habitation, d'un atelier, d'un garage (...); installation dans le sous-sol des réseaux « secs » (électricité, fibre, téléphone) et « humides » (Eau Potable, Eaux Usées); mise aux normes des fosses septiques (de la mise en place de la fosse à l'aménagement de l'épandage des Eaux Usées); drainage des sols humides et pose de drains.

Il travaille seul ou, si nécessaire, avec des intérimaires. Il peut accepter des élèves en « stage découverte » du monde du travail.



Sébastien Giraud
04 71 75 09 51
06 60 16 97 40

ENTREPRISES

Entreprise Élagage Velay

Élagage Velay est une jeune entreprise créée cette année par Antoine COLLARD, demeurant à La Pouyat. Antoine a découvert ce métier et s'y est intéressé dans l'entreprise des Pépinières du Velay, à La Prévaudière (La Séauve-sur-Semène). Il a, depuis lors, acquis une solide formation dans ce métier. Il a, d'abord, préparé, au Lycée d'Yssingeaux, un bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant. Puis, au Lycée de Brioude, un BTS de gestion forestière. Avant de passer, à Ambert, une certification de spécialisation dans la taille et le soin des arbres. Et par la suite, il a accumulé de l'expérience dans différentes sociétés spécialisées dans le travail sur les arbres. Il vous propose donc ses services pour des travaux d'élagage, de haubanage nécessitant d'assurer sa sécurité (avec harnais, cordes de rappel etc.), d'abattage d'arbres, de suppression de nids de chenilles, de taille de haies arbustives, de débroussaillage et tonte et autres travaux forestiers.



Elagage Velay

- Tous travaux d'élagage
- Abattage
- Démontage avec ou sans rétention
- Suppression nids de chenilles

- Taille
- Débroussaillage
- Tonte
- Travaux forestiers

Antoine Collard
La Pouyat 43620
Saint Pal de Mons
06.58.83.71.61
antoine.collard2210@gmail.com
SIRET : 8344563600011

Devis gratuit



Antoine Collard
06 58 83 71 61
antoine.collard2210@gmail.com



Le Bistrot de la Place

Mathieu MEYER, 25 ans, diplômé en cuisine et expérimenté en service, a ouvert un commerce sur la place de l'Église le 31 août. Il s'est installé dans les locaux de la maison Brun, occupés auparavant par Buzz café. Au rez de chaussée, à ce jour, il assure le service boissons et un service repas pour groupes qui ont réservé. À l'étage, une fois les travaux achevés, en octobre si possible, il proposera un service de restauration à la carte. Il est ouvert tous les jours de 6 h 30 à 15 heures puis de 17 heures à... 1 heure du matin (heure légale de fermeture). Cependant, pour pouvoir se consacrer à la gestion administrative de l'établissement, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, il fermera à 15 heures.



ÉCOLES

École Marcel Aymé

Quelques mots pour finir l'année scolaire à l'école publique de Saint-Pal-de-Mons :

En maternelle, Mme Moulin a installé une couveuse où les enfants ont mis des œufs. Ils ont ensuite patienté 3 semaines et le lundi 18 juin, 5 poussins sont nés puis une vingtaine le lendemain. Les petits mais aussi les grands se sont émerveillés devant ces bébés animaux. Ce projet pédagogique a enchanté les enfants de toute l'école.

En cette fin d'année, le samedi 23 juin, les enfants ont présenté en début d'après-midi leur spectacle. Après la danse des petits de maternelle, les GS/CP/CE1 sont montés sur scène pour chanter en chorale en français et en anglais. Ce fut ensuite au tour des grands. Les CE2/CM1/CM2 qui avaient bénéficié de l'intervention de Christine Bouret, ont dansé et chanté en rythme. Après le spectacle, la kermesse a débuté avec de nombreux stands comme le maquillage, la course en sacs, les sauts dans la structure gonflable ou l'atelier créatif plus calme. La soirée s'est terminée par un barbecue.



Les poussins

Le 29 juin, tous les enfants de l'école se sont rendus à Peaugres grâce à l'aide financière de l'Association des Parents d'Elèves, toujours très active et à l'écoute de l'équipe enseignante. Les enfants ont parcouru le parc à pied et se sont émerveillés devant des animaux parfois inconnus. Après un pique-nique bienvenu et un tour dans les aires de jeux, tout le monde est remonté dans le car pour faire le tour de la partie du zoo où les animaux sont en liberté. Très enthousiastes, ils ont pu admirer les ours, les zèbres, les gnous, les bisons et d'autres encore.

Puis le jour des vacances est arrivé et les enfants sont partis contents.

À la rentrée, le 3 septembre à 8h30, l'école fonctionnera avec les nouveaux horaires de la semaine à 4 jours.



Sortie Peaugres



Lors de la kermesse

École Saint-Joseph, une Éco École

Depuis septembre 2016, l'école Saint-Joseph s'est engagée dans un programme international d'éducation au développement durable de la Maternelle au Lycée. Huit thèmes sont proposés : Alimentation, Climat, Eau, Santé, Biodiversité, Déchets, Energie, Solidarité. Pour mettre en place le projet, nous avons tout d'abord élu des élèves de CE2, CM1 et CM2 pour la composition d'un Comité de Pilotage dans lequel siègent également, des enseignantes, du personnel OGEC et des représentants des associations de parents d'élèves (OGEC et APEL) Monsieur Le Maire et Marie-Jo Bardel.

Lors de la première réunion, nous avons présenté le projet et choisi le thème. Nous participons chaque année à l'opération « Nettoyons la nature », donc nous avons tout naturellement décidé d'axer notre travail sur les déchets. Les enfants fourmillaient d'idées et de nombreuses choses ont été mises en place : tri des déchets dans les classes, goûters d'anniversaire en diminuant le

nombre d'emballage, entretien de l'espace-cour. Lors d'une réunion du Comité de Pilotage, les enfants nous ont demandé s'il était possible d'installer un poulailler pour « recycler » les déchets de la cantine. Depuis le 22 juin, un poulailler (offert par l'APEL) et deux poules (prêtées par un Papy) ont pris place dans le jardin pour la plus grande joie des enfants. Nous avons maintenant deux poules et un oeuf chaque matin !

Dans ce projet, nous avons, avec l'aide des parents de l'APEL et de l'OGEC, ré-aménagé le jardin. Pendant les récrés, les enfants vont désherber, arroser chaque parcelle. Chacun y trouve un réel plaisir.

Le 21 juin 2018, nous avons enfin reçu notre Label « Éco-école ». Grâce au travail et à l'implication de chacune et chacun, nous avons réussi et sommes très fiers de faire partie de ce programme international de développement durable.(...)



Réception du Label Eco-école

ASSOCIATIONS

Culture et Loisirs Expo Arts Plastiques (6-27 juin)

Une fois de plus, Any Dupuy, animatrice des ateliers « Arts Plastiques » pour l'Association Culture et Loisirs a permis à l'imagination et à la sensibilité artistique de ses « élèves » de créer de belles compositions.



Peinture sur acrylique



Peinture sur acrylique



La présidente et l'animatrice Arts Plastiques

Le Don du Sang

Sauver une vie grâce à un geste simple, non douloureux, sans danger. C'est possible en donnant un peu de son sang. Ce sang qui sera transfusé sur quelqu'un qui perd le sien. Oui, un accident est si vite arrivé ! Pour avoir plus d'informations sur le sujet, mettez-vous en rapport avec l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles.

Contactez
Gérard QUIOC : 04 71 75 09 18
ou Pierre BRUYÈRE : 04 71 66 68 43



On donne



On se restaure

Les Anciens d'Afrique du Nord

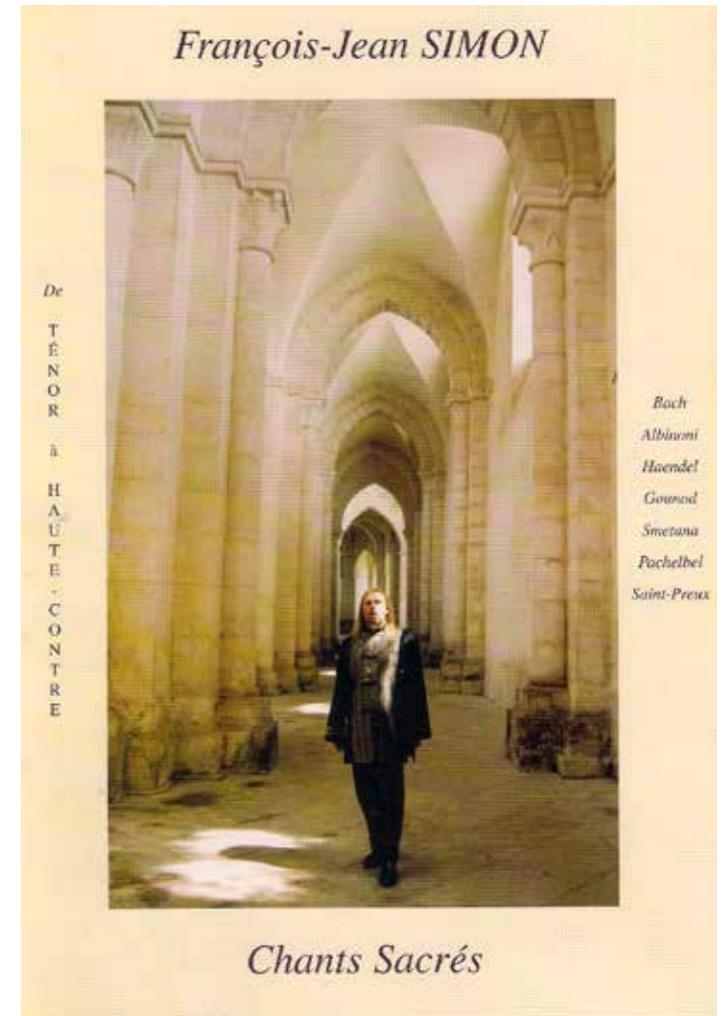
Vous les voyez défiler jusqu'au Monument aux Morts des guerres du XX^{ème} siècle installé dans le cimetière. Ils le font derrière la fanfare et leurs porte drapeaux, lors des commémorations de la fin des dites guerres. Eux sont des rescapés de la dernière guerre, La Guerre d'Algérie, où ils furent envoyés comme « appelés du contingent ». Ils avaient 20 ans, et sitôt « les classes », c'est à dire une période d'instruction militaire, terminées, ils furent incorporés dans l'armée aux côtés des militaires de carrière (l'« active »). 8 classes d'âge (de 1954 à 1962) y servirent de 18 à 30 mois et y vécurent des moments douloureux.

Ils vont au pied de ce monument pour honorer la mémoire des soldats mobilisés comme eux pour aller à la guerre (14-18, 39-45, Indochine), y souffrir et, parfois, y mourir. Mais également pour prier pour qu'aucun jeune de notre pays ne connaisse un jour la guerre.



Aide à Domicile en Milieu Rural Concert François-Jean Simon

Grâce à l'ADMR et pour celle-ci, un formidable chanteur a donné un étonnant concert de musique dans l'Église de Saint Pal le samedi 9 juin. Il chante aussi bien avec une voix de haute contre que de ténor, alternant parfois les deux dans la même œuvre. Sa voix remplace les mots pour suggérer les émotions. Il a chanté sur des musiques célèbres, sacrées ou profanes, anciennes ou plus modernes.



ASSOCIATIONS

La Vigilante Foot Remise de maillots

L'équipe de foot seniors a effectué une très bonne saison 2017-2018. Elle a, en effet, été classée 1ère de sa catégorie. Elle est donc montée en division supérieure : District 2.

Pour féliciter tous ces joueurs, leurs dirigeants, leurs entraîneurs, tous bénévoles, la Mairie a décidé de leur offrir un jeu de maillots.

Un autre jeu de maillots a été offert aussi aux petits U6 et U7 qui sont très nombreux.

Bravo à tous et bonne saison 2018-2019.



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé une braderie sur la cour de l'ancienne École des Garçons en avril et un intervillages au bas du Gymnase le 22 juillet.

Sachez que ce genre d'animations devient difficile à organiser pour les membres du comité, car ils sont peu nombreux à s'y investir.

Les membres de cette association dynamique et sympathique voudraient pouvoir être plus nombreux pour gérer des manifestations de plus grande envergure encore. Que des gens animés de beaucoup de bonne volonté et d'un peu de courage les rejoignent ! N'hésitez pas : ces responsabilités sont gratifiantes sur le plan personnel !



Intervillages



La braderie

L'association des commerçants

Une nouvelle association pour rendre notre bourg encore plus vivant, encore plus attrayant et convivial.

Elle est née au printemps, à l'initiative de commerçants et artisans d'art locaux qui se sont regroupés en association : « L'association des commerçants de Saint-Pal ». Elle a pour vocation et projet de contribuer à égayer le bourg, tisser des liens entre les habitants, stimuler le commerce local, faire découvrir les productions locales, les créations artistiques.

C'est ainsi que c'est la toute jeune « Association des commerçants » qui, cette année, a organisé en partenariat avec la Mairie, la Fête de la Musique du 16 juin (choix et entretien des groupes d'artistes, aménagement de l'espace pour le spectacle, prise en charge des spectateurs etc.)

C'est elle qui, seule cette fois, a organisé du 16 au 21 juillet, « La Folie Estivale » avec un marché artisanal, des démonstrations de techniques, des expositions, animations pour enfants (jeux, maquillages, balades en poneys) ... une soirée dansante.



C'est elle qui, en fin d'année, organisera les 8 et 9 décembre un « marché de Noël » sur une formule innovante, susceptible de convenir aux visiteurs et de ne pas générer de grogne chez les exposants.

Le bureau actuel : Dominique Convers, présidente ; Sandrine Trupia, secrétaire, Christelle Chapuis, trésorière.



La Folie Estivale

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Le 24 mai, **Romane TITOLET**
- Le 11 juillet, **Xavier Jean Anthoni DEMEESTERE**
- Le 6 septembre, **Timéo CARRAT BILLAMBOZ**
- Le 19 septembre, **Arlo Richard Gabriel MICHAUD**



Mariages



Le 2 juin 2018
Timmy IBANEZ et Laetitia MOREL



Le 15 septembre 2018
Anthony ZODA et Camille DESSE



Le 29 sept. 2018
Fabien Olivier BENGUIGUI et Sylwia Maria CEBULA

MARIAGE du 9 octobre 2017
AULAGNIER/CHALANDON :
Une erreur s'est glissée dans
le précédent bulletin municipal.
Sur le prénom du jeune marié,
il fallait lire Aurélien
et non Christophe (3ème prénom).

- Le 16 août 2018,
Wilfrid BOUDIA et Susy ACHARD

Décès

- Le 3 mars, **Romain BONNEVIALLE**, La Collange.
- Le 14 mars, **Yvette Andrée Marinette FAYARD née CONVERS**, 15 Rue Centrale.
- Le 14 mai, **Joseph Jules CHAMPAVÈRE**, 11 Rue de Bartou.
- Le 22 juillet, **Damien André FAYARD**, 9 Place de l'église aux Villettes
- Le 22 juillet, **Éric Jean Claude PIC**, Terrières
- Le 3 août, **Clémentine Élise DECROIX née COLOMBET**, 9 Rue Saint-Régis.
- Le 11 août, **Simone Jeanne Marie BARRALLON née CHAMPAVÈRE**, 1 Rue du Grand Chemin.
- Le 3 septembre, **Robert Marcel Pierre CARTAL**, 13 Rue de Pontonnet
- Le 15 septembre, **Marguerite SOUVIGNET née DEGEORGES**, 14 Lotissement de Courtanne

VIRAGE
architectes collectifs





auto-ecole-bruno.com
Bruno LEROY



1 rue du Monument
43110 Aurec-sur-Loire
N° d'agrément : E1104321780

2 agences, 1 seul numéro

3bis rue du Soleil
43620 Saint-Pal-de-Mons
N° d'agrément : E1404300020

Permis : Auto - Moto
Permis sur Boîte Automatique
Formation Conduite Accompagnée
Formation BSR
Permis 1 euro/jour
Récupération de points

06 60 28 79 85

CHOMARAT Dominique

Menuiserie - Charpente
Couverture

06 23 78 55 40

Mail : chomarat0581@orange.fr
Le Bouchat - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS



contact@convers-industries.fr

ZA Campine 3, Allée André-Marie Ampère
43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. 04 71 66 66 91
www.convers-industries.fr

**MÉTALLERIE
CHAUDRONNERIE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE
LEVAGE
MANUTENTION**



SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



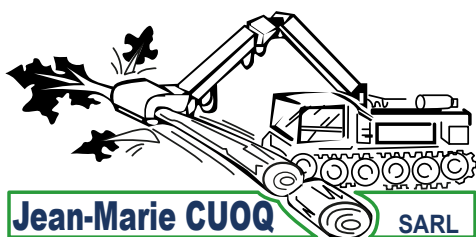
CTA St-Pal-de-Mons

Horaires d'ouverture
Tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 8h à 12h

Zone Artisanale des Pins - **43620 St-Pal-de-Mons**
Tél. **04 71 66 48 15**

www.controle-technique-st-pal-de-mons.securitest.fr

Abattage et débardage de bois mécanisé



Jean-Marie CUOQ SARL

Achat de Bois 06 29 28 32 03
Zone Courtanne 2 - Saint-Pal-de-Mons



mais également...

LOCATION DE NACELLE 16 MÈTRES

Le Bois de la Garde - 43600 Ste-Sigolène
04 71 66 14 93 - 06 71 00 58 30



**GARAGE DE SAINT PAL DE MONS
SARL GARAGE FAYARD**

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

48, rue du Barthou - 43620 Saint-Pal-de-Mons

Tél. : 04 71 66 17 66

E-mail : garagefayard.ad@wanadoo.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO



Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
TÉL. : 04 71 75 63 25

contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com



MDC Construction
projet clé en main
Christopher CARETTE

Vous avez un projet : d'un garage, d'une rénovation,
d'un agrandissement, d'une maison neuve, etc...
mais vous n'avez pas le temps de vous en occuper.

06 67 21 20 10 - 04 71 56 13 53 - 06 18 21 41 40

Loire/Haute-Loire - Chemin du Vourze - 43620 ST PAL DE MONS

mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr

**SAINTE-SIGOLÈNE
ASSISTANCE**

**CHARRAS Daniel
GIRAUD Lionel
BERTAIL Nicolas**

AMBULANCES - VSL

TAXIS : * S^{te} SIGOLÈNE - * S^t PAL-DE-MONS

04.71.66.66.20

19, Avenue de Marinéo - 43600 SAINTE-SIGOLÈNE